

Du registre aux délibérations du *Conseil Communal*, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 28 août 2025

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Président ;
MM. STREBELLE et PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins ;
MM. NIEZEN, THYS, REDOTTE, TODARO et DUPRIEZ, Mmes KESSELS
et DE BROYER, M. DE VISCH, Mme. DESCLIN, Conseillers ;
M. ROLIN, Président du CPAS
Mme KOWALSKA, Directrice générale.

PROJET DE DELIBERATION

OBJET : Mise à disposition gratuite – Salle Omnisports de l'École communale - Royal Judo Club Brugelettois.

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Vu la délibération du Conseil communal réuni en séance le 28 novembre 2019 approuvant les montants des locations des salles communales ;

Vu la délibération du Conseil communal réuni en séance le 28 novembre 2019 approuvant les règlements d'occupation des salles communales ;

Considérant l'accord de principe du Collège communal, en date du 05 mai 2025, d'accorder la gratuité de la salle ;

Vu la demande du Royal Judo Club Brugelettois représenté par Monsieur Mario Di Loreto ;

Considérant que ce dernier souhaite, pour l'organisation d'un rassemblement des jeunes, occuper la salle omnisports de l'école communale le week-end du 27 septembre 2025 ;

Considérant que la caution d'un montant de 150,00€ est déjà sur le compte et sera reportée pour l'occupation de la salle ;

Vu que cette association fait partie de l'entité ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Sur proposition du Collège communal ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, par x voix pour x, voix contre et x abstention(s) :

Article 1 : De mettre à disposition à titre gratuit, la salle omnisports de l'école communale au Royal Judo Club Brugelettois représenté par Monsieur Mario Di Loreto pour l'organisation d'un rassemblement des jeunes, occuper la salle omnisports de l'école communale le week-end du 27 septembre 2025.

Article 2 : De reporter la caution d'un montant de 150,00 euros.

Article 3 : La présente délibération sera transmise à Madame S. LOR, Receveuse régionale pour information.

Fait à Brugelette, date que dessus.

PAR LE CONSEIL,

La Directrice générale,
(s) Karolina KOWALSKA

La Bourgmestre,
(s) Isabelle LIÉGEOIS

Pour expédition conforme,

La Directrice Générale

La Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

Isabelle LIÉGEOIS